

Présentation

Ignace Olazabal

Volume 11, Number 1, Fall 2011

Vieillir dans la ville

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007741ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007741ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (print)

1913-0708 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Olazabal, I. (2011). Présentation. *Diversité urbaine*, 11(1), 3–11.
<https://doi.org/10.7202/1007741ar>

Présentation

IGNACE OLAZABAL

*Forum des citoyens aînés de Montréal (FCAM); École de travail social,
UQAM; Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale
(CSSS-CAU Cavendish)
ignaceolazabal@yahoo.ca; olazabal.jean-ignace@uqam.ca*

LA PRÉSENCE DE LA VIEILLESSE en milieu urbain, concomitante au vieillissement démographique et à l'allongement de l'espérance de vie, est de plus en plus remarquable dans les sociétés occidentales. Ce phénomène est jugé problématique, nécessitant une gestion sociale. Si la ville a toujours eu un caractère intergénérationnel et pluriel, cette présence de plus en plus marquée de la vieillesse est perçue, tant par les administrations publiques que par les citoyens plus jeunes, comme inquiétante et menaçante plutôt que comme une variable de plus de la diversité urbaine – vieillesse rimant avec dépendance, dépenses publiques et improductivité dans la conscience collective. L'image du vieux esseulé sur un banc public, silencieux et résigné ou celle de la dame frêle nécessitant des soins et des services dans un centre d'hébergement constituent autant de stéréotypes du vieillissement axés sur la décrépitude, l'incapacité et l'impuissance.

L'expérience urbaine peut s'avérer une source d'inégalité sociale à mesure que le citoyen avance en âge – et surtout lorsque celui-ci doit vivre avec des incapacités motrices ou cognitives –, en ce qui a trait aussi bien à l'ergonomie urbaine qu'à l'accessibilité aux services et aux loisirs ou au rapport aux institutions. Il est vrai que les vieillissements sont plus différenciés que jamais (Charpentier *et al.* 2010), l'amélioration des conditions de retraite et une meilleure santé publique dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) accordant aux personnes âgées la possibilité de vieillir plus dignement et en meilleure santé. Toutefois, l'expérience de la ville est inégale: là où certaines personnes n'expérimentent que peu de désagréments, vivant harmonieusement avec les limitations propres à l'avancée en âge et même du grand âge, d'autres voient surgir progressivement des barrières à l'accès

aux ressources. Ces barrières peuvent impliquer une réduction du statut de citoyenneté (Viriot-Durandal 2003) et une exclusion sociale potentielle qui se traduit par une ségrégation des plus vulnérables (Séguin 2010).

Il faut dire, comme le remarque Chris Phillipson (2010), que la mégaville du *xxi*^e siècle est configurée suivant des paramètres de notre époque (grande densité et mobilité, développement des réseaux transnationaux, inscription dans la mondialisation de la culture et de l'économie, branchement tous azimuts aux technologies de l'information et de la communication, favorisation de l'instantanéité, etc.). C'est aussi le lieu du « nouveau consumérisme » (Savage, Warde et Ward 2003) dans lequel contrastent la présence du grand capital et un important degré d'exclusion sociale (Sassen 2001). Les administrations des villes, à la merci des intérêts financiers, cherchent par ailleurs, et ce, malgré un discours public axé sur la valorisation de la diversité urbaine, à accroître l'attrait de l'espace urbain pour retenir ou attirer une population jeune, instruite et mobile, appelant les jeunes familles à l'aide afin de « dynamiser » la ville. De nouvelles stratégies dans la planification urbaine (développement de voisinages de maisons unifamiliales pour contrer la présence des tours d'habitation avec services, par exemple) tendent à nier l'espace alloué aux vieux, comme s'il s'agissait d'une aberration. Ce paradigme de développement municipal fait peu de place aux aînés et à ce que le vieillissement de la population implique en réalité. Paradoxe inquiétant à l'heure du vieillissement de la population.

Or, les milieux urbains compteront d'ici peu un nombre inédit de personnes du grand âge (octogénaires, nonagénaires, voire centenaires), ce qui exigera une adaptation aussi bien de l'aménagement urbain que des politiques publiques incitant à vieillir actif et dans la dignité. Pour l'heure, nous ne sommes qu'aux balbutiements d'une politique urbaine d'accommodation des aînés.

Certes, le besoin d'adapter le milieu urbain au vieillissement de la population est un enjeu reconnu au niveau macrosocial en ce début du *xxi*^e siècle. Le Plan d'action international sur le vieillissement organisé par l'Organisation des Nations Unies a vu le jour à Madrid il y a dix ans à peine (2002), alors que cette problématique a pour la première fois été internationalement reconnue. Ce plan établit que la ville doit s'adapter physiquement en proposant une planification urbaine plus accommodante pour les personnes âgées qui tiendrait compte aussi bien de la qualité du logement que des relations sociales et intergénérationnelles, de la sécurité ou du transport en commun, permettant aux aînés de demeurer dans la communauté des citoyens. C'est aux administrations municipales que revient la responsabilité d'entreprendre les changements requis afin d'améliorer la qualité de vie des personnes vieillissantes par

une adaptation des structures urbaines et par l'établissement d'un nouveau contrat social.

À la lumière de ce premier constat, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prend le relais et suggère en 2007 la ratification d'une convention internationale pour le développement de municipalités amies des aînés (MADA) sur les cinq continents. Par cette convention, on invite les administrations municipales à mettre sur pied des mesures contribuant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées pour contrer ou du moins limiter les désagréments et les injustices liées à l'avancée en âge. L'OMS, tout comme les administrations publiques, souhaitent ardemment que les personnes âgées demeurent aussi longtemps que possible dans la collectivité et y vieillissent de manière active et productive afin d'éviter le confinement dans leur chez-soi, un confinement susceptible d'entraîner solitude, isolement social, maltraitance, inaccessibilité des ressources, dégradation de l'état de santé, perte du goût de vivre, etc. Ce n'est qu'en préservant une vitalité créatrice que les personnes âgées seront en mesure d'intégrer les paramètres de la ville du *xxi*^e siècle.

Parmi les mesures suggérées, mentionnons celles qui visent un transport en commun mieux adapté et des infrastructures sociosanitaires, commerciales et culturelles appropriées; l'assurance de l'intégrité physique sur la voie publique comme à la maison; des conditions de logement plus dignes ou des programmes intergénérationnels proactifs. Le guide mondial des villes-amies des aînés stipule que: «une ville-amie des aînés encourage le vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés, pour améliorer leur qualité de vie» (OMS 2007: 1). Insistant sur l'importance du maintien de la pleine citoyenneté de la personne âgée qui vieillit dans la ville, le guide mentionne aussi que: «une ville-amie des aînés adapte ses structures et ses services afin que les personnes âgées aux capacités et aux besoins divers puissent accéder et y avoir leur place» (*ibid.*).

On peut toutefois se demander si ce discours bienveillant est véritablement sous-tendu par un désir de doter les personnes âgées vulnérables de droits égaux ou s'il ne camoufle pas plutôt une logique économique de productivité des vieux et de réduction des coûts associés au vieillissement par l'entremise de l'intervention d'une économie de marché. Comme le souligne à ce sujet Chris Phillipson:

Despite the benefits of applying an age-friendly approach, some critical questions also need to be faced to ensure effective implementation of such policy. At the present time, discussions around age-friendliness have been largely disconnected from the pressures on urban environments in the Global North, where private developers remain the dominant influence on urban planning (2011: 288).

En réalité, les pouvoirs publics, à la merci des intérêts financiers transnationaux, peuvent difficilement promettre une progression des politiques sociales à l'égard des collectivités défavorisées. Pourtant, le soutien à domicile public des personnes âgées fragilisées, le maintien des régimes publics de pensions de vieillesse ou l'accessibilité au logement social pour personnes âgées constituent des enjeux de taille qui interpellent l'ensemble des sociétés occidentales. Les systèmes de santé craignent pour leur part les effets du vieillissement de la population, la compression de la morbidité apparaissant comme la principale priorité. Or, les moyens actuellement déployés consistent essentiellement dans la promotion du « bien vieillir », soit en un discours axé sur les « bons comportements de santé » et sur la participation sociale. On encourage le « vieillissement productif », afin que l'allongement de l'espérance de vie se traduise par l'allongement d'une espérance de vie en bonne santé, en enjoignant les personnes à demeurer « autonomes » et non « dépendantes » du système de santé et de services sociaux et des proches aidants. Outre les administrations publiques et les administrations de santé publique, la société civile et le marché se positionnent, chacun à leur façon, sur la nécessaire gestion de la vieillesse dans la nouvelle ville globale.

En somme, le vieillissement de la population urbaine dans les pays occidentaux pourrait bien se trouver en profonde contradiction avec les paramètres de notre siècle, qui visent plutôt la population active, laissant aux « inactifs » (en l'occurrence les retraités) la responsabilité de s'y ajuster. La ville ne s'habite pas de la même façon suivant que l'on soit « jeune » ou « vieux » et l'écart se creuse entre la façon dont les administrations publiques et le marché servent les besoins et les intérêts des uns et des autres. La vitesse, l'instantanéité, voire la fugacité ou l'éphémère, mais aussi la capacité de transformation sociale et physique fulgurante des quartiers urbains, caractérisent grandement la vie urbaine contemporaine, une réalité qui correspond à ce que Zygmunt Bauman (2000) a synthétisé sous le vocable de « modernité liquide ». Nous remarquons, dans le cadre de l'abrupte transformation de la structure urbaine des dernières décennies, la disparition progressive des « villages dans la ville » – comme ces quartiers populaires régis par une solidarité mécanique qu'ont étudiés Wallman et Buchanan (1982) ou Young et Willmott (1957). Certes, il existe toujours des îlots urbains, souvent formés par des communautés ethniques immigrantes, mais on peut penser que la mobilité sociale intergénérationnelle, les pratiques transnationales, la mondialisation, le marché et le processus postmoderne d'individuation se chargeront de modifier leur vocation.



Ce numéro thématique de *Diversité urbaine* propose une série d'articles issus de recherches empiriques réalisées au Québec et en Europe. Trois thèmes nourrissent de façon transversale l'ensemble des collaborations : l'identité, l'espace et les processus relationnels publics. Nous constaterons que ces trois aspects fondamentaux de la vie en société tendront à se déclinier, chez les personnes vieillissant dans les villes globales contemporaines, en regard de manifestations diverses d'exclusion sociale. L'ensemble de ces manifestations provoqueront une « exclusion sociale de la vieillesse » plus systémique au profit d'une survalorisation de la jeunesse et de ses qualités stéréotypées (Billette et Lavoie 2010).

En effet, la reconfiguration identitaire obligée, le rapport inéquitable à l'espace et la dépendance à l'égard des pouvoirs publics constituent autant de générateurs d'une exclusion sociale (identitaire, territoriale et relationnelle) des personnes âgées dans la cité. Vieillir dans la ville confronte inmanquablement les personnes âgées aux différents processus âgistes, mais aussi aux nouveaux défis de l'autonomisation, de l'individuation et du culte de la performance et de l'instantanéité qui caractérisent notre temps. Les contributions à ce numéro présentent ces enjeux fondamentaux, incitant à réfléchir au risque d'exclusion sociale grandissant qui guette les personnes âgées au quotidien dans les nouvelles villes globales.

L'identité, tout d'abord, en tant que vecteur existentiel fondamental, déterminera en grande mesure les conditions sociales d'existence des personnes âgées. Rappelons que l'identité de la personne âgée, au même titre que l'identité ethnique, découle d'un double processus qui se situe « entre l'autodéfinition des membres et la définition des autres groupes » (Poutignat et Streiff-Fénart 1995 : 155), ce que Vincent Caradec appelle « le décalage entre les visions intérieures et extérieures de soi » (2008 : 97). Le plus souvent, l'identification par autrui obéit à un processus essentialiste dans lequel prime l'assignation (*ascription*). En effet, les personnes âgées sont considérées par les autres, avant tout autre chose, en tant que personnes âgées, indépendamment de leur origine ethnique ou nationale, de leur état de santé ou de leur degré de dépendance, de leur statut social ou de leur condition économique et même de leur genre. Cette essentialisation s'accroît dans le cas des personnes âgées les plus vulnérables. L'identité autoattribuée par les principaux intéressés variera, pour sa part, en fonction du statut observé par rapport au monde du travail, de la place au sein de la famille et du degré de reconnaissance sociale dans la sphère publique. Comme le montre Caradec (2008), l'identité des personnes âgées retraitées fluctuera, surtout au fil de l'avancée en âge, principalement en fonction de la capacité que l'on se reconnaît de participer socialement (par

l'entremise du bénévolat, de la militance ou de l'exercice de la grand-parentalité), et par la possibilité ou non d'investir d'autres identités (nouvelles ou laissées en plan pour être reprises à la retraite; liées à des occupations comme l'écriture, l'engagement communautaire ou encore l'activité physique). Naturellement, l'opinion des individus sur leur vieillissement et leur vieillesse sera intimement liée à leur état de santé et à la capacité ou à l'incapacité d'accomplir leurs buts.

Le rapport à l'espace est tout aussi fondamental en tant qu'il constitue le lieu physique, à forte connotation symbolique, et éventuellement affective, dans lequel se trouvent ancrées des personnes potentiellement moins mobiles (physiquement et socialement) que lorsqu'elles étaient jeunes. C'est par ailleurs aussi le lieu dans lequel sont concentrées les ressources et dans lequel se nouent les conflits sociaux¹.

L'espace physique peut être objet de convoitise par certaines strates sociogénérationnelles, comme le montrent dans ce numéro Jean-Pierre Lavoie et ses collègues à partir de l'exemple du quartier La Petite-Patrie de Montréal². Le processus de gentrification à l'œuvre dans les quartiers courtisant une population plus jeune et fortunée indique aux vieillards la porte de sortie de ces voisinages qu'ils habitent depuis des décennies.

Or la préservation de l'environnement physique et social est un enjeu crucial pour le maintien du sentiment d'autonomie chez nombre d'âinés, ce dont témoignent les résultats de l'enquête de Laure Blein et Nancy Guberman au sujet de la conception que les personnes âgées vivant avec des incapacités ont de leur chez-soi. Résistant aux processus de gentrification des quartiers centraux, des personnes âgées, soucieuses de maintenir leur pouvoir de décider malgré les incapacités développées et l'amincissement du réseau social, refusent d'être déplacées vers les zones que la planification urbaine leur réserve, à savoir ces complexes résidentiels pour personnes âgées situées le plus souvent en milieu périurbain.

Certes, les jeunes retraités propriétaires, dont la situation correspond aux paramètres de notre siècle, auront plus souvent la possibilité de choisir leur relocalisation, ce que révèle la recherche sur la mobilité spatiale des baby-boomers à Paris et à Montrouge réalisée par Catherine Bonvalet et Jim Ogg. Leur article montre que le rapport entretenu par les baby-boomers avec l'espace urbain diffère grandement de celui des personnes du grand âge, se caractérisant très souvent par la maîtrise de leur existence et le pouvoir de décider, tant au plan du rapport à l'espace que de la redéfinition identitaire après la retraite.

Toutefois, la possibilité de choisir qui est donnée aux baby-boomers n'est pas l'apanage de tous, ce qu'illustrent les pratiques de ségrégation sociospatiale auxquelles sont soumises certaines populations âgées et notamment celles originaires de pays non occidentaux. Tine Buffel et

Chris Phillipson remarquent dans leur contribution la place souvent misérable accordée aux vieux migrants en provenance de l'Asie du Sud-Est, d'Afrique ou du monde arabo-musulman dans des cités anglaises et bruxelloises, confrontés pendant des décennies au déracinement et à l'impossible mobilité sociale.

En troisième lieu, l'interaction entre les pouvoirs publics et les personnes âgées vulnérables, que ce soit au sujet des services à la dépendance ou de l'accès aux services de proximité – les services de santé et les services sociaux –, des prestations publiques de retraite ou de la possibilité d'avoir accès au logement social subventionné, apparaît pour le moins problématique. La tendance actuelle consiste à déléguer la responsabilité des soins et des services aux consortiums alliant le privé et le public, tout en impliquant le tiers secteur. Il s'ensuit des relations complexes, voire technobureaucratiques, qui concernent l'État, les administrations municipales et locales, les territoires d'administration de la santé et des services sociaux, le secteur communautaire et le marché. L'indéfinition des responsabilités de chacun des acteurs se traduit par une difficulté accrue à accéder aux ressources, susceptible d'entraîner une aliénation des personnes les plus vulnérables. Le citoyen aîné peut en effet trouver qu'il est trop compliqué de réclamer des services, même s'ils lui reviennent de droit³. La demande de protection sociale pour les personnes âgées les plus vulnérables et défavorisées est l'objet d'une constante renégociation, l'État-providence se positionnant progressivement à l'égard du vieillissement de la population à travers un certain désengagement alors qu'il devient, de plus en plus, « État-providence investisseur », au profit de l'enfance et la jeunesse (Jenson 2009).

La privatisation ou la distribution inégale des ressources à l'intention des personnes âgées dépendantes, que ce soit au plan du soutien à domicile ou des conditions d'hébergement, constitue un enjeu de taille au Québec. Anne-Marie Séguin montre dans son article comment l'État délègue progressivement aux municipalités et au marché cette responsabilité. Il ressort que la municipalisation de la prise en charge de la dépendance jumelée au positionnement du marché en cette même matière n'est pas sans porter préjudice aux bénéficiaires. L'inégalité est notoire au plan du logement résidentiel pour aînés ayant développé des incapacités, dont les loyers peuvent s'avérer excessifs.

À cet égard, Marie-Hélène Gascon et Ignace Olazabal se concentrent dans leur note de recherche sur le problème de l'accès au logement social chez les personnes âgées à faible revenu et en perte d'autonomie à Montréal, un enjeu de taille à l'heure de la proclamation des municipalités amies des aînés alors que la fin des conventions régulatrices pourrait céder le terrain de la gestion du logement social au secteur privé.

Enfin, Sacramento Pinazo se prononce sur le cas de l'Espagne, qui a voté il y a quatre ans une loi sur l'aide à la dépendance, une loi qui pourrait apparaître comme inconséquente si l'on se fie à la portée réelle de son application. L'Espagne, aux prises avec une crise économique brutale, n'a manifestement pas les moyens de ses ambitions en ce qui concerne le soutien aux personnes âgées dépendantes, qui demeurent à la charge des familles et sous la houlette du marché. Cet exemple dramatique pourrait bien annoncer une tendance mondiale.

En somme, il est fondamental de concevoir des programmes urbains d'accès à l'égalité qui visent une meilleure justice sociale intergénérationnelle dans le but de pallier les processus d'exclusion sociale des personnes âgées vulnérables. Pour l'heure, vieillir dans la ville demeure un pari pour toutes ces personnes qui n'ont pas suivi le sentier de la technologie, dont le revenu de retraite s'avère insuffisant ou qui voient s'installer les incapacités propres à l'avancée en âge. C'est pourquoi il est absolument impérieux que les divers projets MADA ne se résument pas en simples déclarations d'intention ou en des processus instrumentalisés au service des administrations locales et du marché. C'est à partir du moment où le pouvoir sur la façon d'organiser sa propre existence personnelle est progressivement transféré à des instances familiales, institutionnelles et privées et où l'on dépossède les citoyens de voix dans l'espace public que la ville cesse d'être la cité⁴. Ce sont en fait les personnes âgées les plus vulnérables qui perdent leur droit de cité et la dignité accordée au citoyen « actif » (en référence au processus de mort sociale décrit par Anne-Marie Guillemard il y a 40 ans). Et leur nombre s'accroîtra de façon inexorable au cours des prochaines décennies compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie qui caractérise les sociétés vieillissantes.

Notes

1. L'espace urbain, comme le désignent les sociologues urbains (Castells 1972), est le lieu où s'expriment les politiques administratives, la logique du capital, mais aussi l'« espace public » – conçu par Jürgen Habermas (1962) en tant que contrepartie indispensable aux instances publiques, lorsque celles-ci ne veillent pas à l'intérêt de tous les collectifs de citoyens.
2. L'ordre de mention des articles dans cette présentation ne correspond parfaitement avec celui de la table des matières.
3. Les processus d'accès à l'information et aux ressources sont à ce point complexes qu'ils contribuent à placer un grand nombre de personnes âgées (surtout celles de la génération antérieure aux baby-boomers les moins adaptées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication) à la marge de la dynamique urbaine contemporaine. On n'a qu'à penser à la techno-bureaucratization de l'information relative aux droits des citoyens âgés. L'information figure sur le réseau Internet dans les moindres détails, mais la complexité des données est telle qu'elle peut s'avérer inutilisable par beaucoup d'ainés vulnérables.

4. Les associations d'aînés s'organisent comme elles le peuvent pour faire entendre leur voix, mais elles sont encore loin de la concrétisation d'un « pouvoir gris ». Pour une explicitation des limitations imposées par le système aux revendications des personnes âgées, voir Viriot-Durandal (2003).

Références

- Bauman, Z., 2000. *Liquid modernity*. Cambridge, Polity Press.
- Billette, V. et J.-P. Lavoie, 2010. « Introduction. Vieillissements, exclusions sociales et solidarités », in M. Charpentier, N. Guberman, V. Billette, J.P. Lavoie, A. Grenier et I. Olazabal (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 1-22.
- Caradec, V., 2008. *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Paris, Armand Colin.
- Castells, M., 1972. *La question urbaine*. Paris, François Maspero.
- Charpentier, M., N. Guberman, V. Billette, J.-P. Lavoie, A. Grenier et I. Olazabal, 2010. *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Guillemard, A.-M., 1972. *La retraite, une mort sociale*. Paris, Mouton.
- Habermas, J., 1997 [1962]. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, Payot.
- Jenson, J., 2009. « Redesigning citizenship regimes after neoliberalism. Moving towards social investment », in N. Morel, B. Palier et J. Palme (dir.), *What future for social investment ?* Stockholm, Institute for Future Studies, p. 27-44.
- Organisation des Nations Unies, 2002. *Report of the Second World assembly on ageing, Madrid, 8-12 April, 2002*. New York, ONU.
- Organisation mondiale de la santé, 2007. *Guide mondial des villes-amies des aînés*. Genève, OMS.
- Phillipson, C., 2011. « Developing age-friendly communities: new approaches to growing old in urban environments », in R. A. Settersen et J. L. Angel (dir.), *Handbook of sociology of aging*. New York, Springer, p. 279-293.
- Phillipson, C., 2010. « Ageing and urban society. Growing old in the "Century of the City" », in D. Dannefer et C. Phillipson (dir.), *The Sage Handbook of Social Gerontology*. Londres, Sage, p. 597-606.
- Poutignat, Ph. et J. Streiff-Fénart, 1995. *Théories de l'ethnicité*. Paris, PUF.
- Sassen, S., 2001. *The Global City: New York, London, Tokyo*. Princeton, Princeton University Press.
- Savage, M., A. Warde et K. Ward, 2003. *Urban Sociology. Capitalism and Modernity*. London, McMillan.
- Séguin, A.-M., 2010. « Vieillir en ville : les enjeux liés à l'exclusion », dans M. Carpentier, N. Guberman, V. Billette, J.-P. Lavoie, A. Grenier et I. Olazabal (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 439-456.
- Viriot-Durandal, J.-Ph., 2003. *Le pouvoir gris. Sociologie du pouvoir de pression de retraités*, Paris, PUF.
- Wallman, S. et I. Buchanan, 1982. *Living in South London. Perspectives on Battersea, 1881-1981*, Londres, The London School of Economics and Political Science by Gower.
- Young, M. et P. Willmott, 1957. *Family and Kinship in East London*, Londres, Routledge and Kegan Paul Plc.